
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 21 janvier 2009

Résolution: CE09 0090

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil, municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de modifier les limites de hauteur par l'ajout de secteurs de 44 mètres et 60 mètres dans le quadrilatère correspondant au site du 1500 Ottawa - Les Bassins du Nouveau Havre, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1083468008
/cb

Claude DAUPHIN

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

Signée électroniquement le 22 janvier 2009